

PUBLIC DEBT

Mr. Connell moved for statement of the debts of Ontario, Quebec, Nova Scotia and New Brunswick, on the 1st of July, 1869; the payments made by the Dominion to the several Provinces, from 1st July, 1867, to 1st July, 1869; and the amount of debt in detail of the Dominion on the 1st of April, 1869.

Mr. Rose said he had no objection to the address passing, but he would remark that most of the information asked for would be found in the Public Accounts. (Cries of 'withdraw'.)

The motion was agreed to.

WELLAND CANAL

Mr. Merritt moved an address for copies of all papers and official reports having reference to the present conditions of repairs of the Welland Canal and its harbours; 2nd, progress made since last session towards obtaining the Lake Erie level; 3rd, the enlargement of the St. Lawrence and Welland Canals. He spoke for some time on various matters embraced in his motion, but his remarks were almost entirely inaudible in the gallery.

Hon. Mr. McDougall said if the hon. gentleman's desire was to have reports made on these subjects since the date of the returns last made to the House, there could be no objection to furnishing them. He had not heard the hon. gentleman very distinctly, but he had understood him to complain of an alleged delay on the part of the Department of Public Works, in not undertaking certain improvements so early, and not pushing them forward with the energy they should have done. As to this, he would say in the first place, that the undertaking of public improvements depended on the vote of this House, prior to which they could not be initiated by the Public Works Department. In the next place, as to obtaining for the Welland Canal the Lake Erie level, he would say that to push on such a work with such undue haste might be attended with great danger in one part of the canal—the Deep Cut. There had been serious slides causing considerable inconvenience and serious expense to the country; and with reference to obtaining the Lake Erie level, the engineers who are responsible for the work had pointed out the very great danger of any sudden withdrawal of the

DETTE PUBLIQUE

M. Connell propose que les provinces de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, et du Nouveau-Brunswick fassent état de leur dette au 1^{er} juillet 1869, et que soient rendus publics les paiements versés par le Dominion aux provinces du 1^{er} juillet 1867 au 1^{er} juillet 1869 ainsi que le montant détaillé de l'endettement du Dominion au 1^{er} avril 1869.

M. Rose dit qu'il ne voit aucune objection à cette requête, mais il note que la plupart des renseignements désirés figurent dans les Comptes publics (exclamations demandant le retrait de ces propos).

La motion est adoptée.

LE CANAL WELLAND

M. Merritt propose le dépôt de tous les documents et rapports officiels qui touchent aux conditions actuelles de réparation du canal Welland et de ses ports; deuxièmement, le progrès réalisé depuis la dernière session en vue d'obtenir le niveau du lac Érié; troisièmement, l'élargissement des canaux du St. Laurent et Welland. Il se penche sur divers sujets couverts par sa motion, mais ses observations se révèlent pratiquement impossibles à entendre de la tribune.

L'hon. **M. McDougall** dit qu'il ne voit pas d'objection à lui fournir les rapports qu'il demande sur la situation depuis la date des derniers rapports annuels déposés à la Chambre. Il a mal entendu son collègue, mais il lui semble qu'il se plaignait d'un retard de la part du ministère des Travaux publics qui n'aurait pas entrepris assez tôt certaines améliorations et aurait manqué du dynamisme nécessaire pour en accélérer l'exécution. A cet égard, la rénovation d'équipements publics dépend du vote de la Chambre avant lequel le ministère des Travaux publics ne peut prendre aucune initiative. Quant à la mise du canal Welland au niveau du lac Érié, il soutient qu'il ne faut pas précipiter ce travail qui pourrait endommager une autre partie du canal, soit le chenal profond. A cet égard, il y a eu de fâcheux éboulements qui ont occasionné des inconvénients considérables et des débours énormes au pays. En ce qui concerne le niveau du lac Érié, les ingénieurs chargés de ce travail ont signalé les énormes dangers que comporte le retrait subit de l'eau qui soutient les rives. Il pense que pour ne pas nuire aux propriétaires de moulins, son ami n'est pas disposé à courir de tels risques. Toutefois, le